VOYAGE LINGUISTIQUE

Suite à l'expérience des années précédentes, nous nous permettons de préciser certains points concernant l'organisation du voyage.

CHARTE DU BON VOYAGEUR

BUT DU SEJOUR

Le but de ce voyage linguistique est de découvrir la vie quotidienne d'un pays européen à travers la famille d'accueil et les visites ou excursions prévues. De ce fait, toutes manifestations ayant trait à ces deux domaines ont l'entière priorité sur les autres rendez-vous.

DANS LE CAR

- •Les élèves respecteront la propreté du car (des poubelles seront distribuées à cet effet).
- <u>Pas de nourriture</u> à l'intérieur du car, des pauses sont prévues.
- •Par souci de sécurité, les élèves doivent rester assis dans le car et s'attacher.
- •L'usage des mp3 est toléré à partir du moment où il ne gène en aucun cas le bon déroulement du voyage. (ils devront l'éteindre lorsqu'un professeur ou un guide donnera des consignes ou explications).
- •Les élèves respectent le chauffeur et leur entourage en diminuant le bruit pour ne pas déranger ni nuire à la sécurité.

EN FAMILLE D'ACCUEIL

- •Les élèves devront toujours manifester une attitude correcte à l'égard de la famille hôtesse (politesse, participation à certaines tâches de la vie quotidienne...). Ils comprendront que c'est à eux de s'adapter et d'apprécier le mode de vie de la famille. Ils ne manqueront pas de la remercier pendant et après le séjour.
- •Puisque l'une des finalités de ce séjour est de progresser dans la langue étrangère, l'élève mettra tout en œuvre pour favoriser les échanges avec la famille d'accueil en prenant part, le plus possible, aux conversations.
- •Les élèves doivent laisser <u>leur chambre propre et bien rangée</u> durant tout le séjour.
- •Les sorties le soir après dîner seront <u>toujours accompagnées</u> d'un professeur ou d'un membre adulte de la famille hôtesse.
- •Les élèves respecteront scrupuleusement les horaires qui leur seront assignés (transports, rendez-vous, visites, temps libres...). A ce propos, les élèves <u>ne devront jamais</u> se retrouver seuls pendant les temps libres (minimum 2 à 3 personnes).
- •Les téléphones portables ou mp3 ne doivent pas être utilisés en compagnie de la famille.

LORS DES VISITES

- •Pendant toute la durée du séjour, les élèves relèvent de l'autorité des professeurs accompagnateurs.
- •Au cours des visites et excursions, aucun participant ne pourra s'éloigner du groupe sans autorisation.
- •Les élèvent doivent respecter les horaires et les lieux de rendez-vous.
- •Pendant les visites, quand je me déplace à pied en groupe, je suis attentif (-ve) aux règles de circulation, je ne traîne pas et je reste concentré(e) sur la visite (je ne fais pas autre chose : écouter de la musique, utiliser mon téléphone portable, etc.).
- •Je ne m'isole jamais du groupe. Quand je me déplace sans les professeurs, je reste dans un groupe de 3 élèves au minimum et je ne laisse personne seul.
- •Je porte une tenue qui convient aux lieux visités, en particulier dans les musées et les églises et aux objectifs du voyage (Nous ne sommes pas en vacances!).
- •Je dois écouter le guide ou professeur et compléter mon dossier pédagogique.

RAPPELS

- •Le règlement intérieur du collège s'applique aussi lors d'un voyage scolaire.
- •Pendant le séjour, tout problème doit être immédiatement porté à la connaissance des professeurs accompagnateurs.
- •Aucun comportement violent (physique ou verbal) ne sera admis.
- •Sont proscrits du séjour tous les objets ou produits pouvant présenter un danger moral ou physique.. (Je ne fume pas, je ne bois ni alcool ni boisson énergisante.)
- •Attention aux vols, pertes ou oublis d'objets (éviter si possible tout objet de valeur et prévoir un endroit sûr pour garder l'argent de poche).
- •Les élèves sont autorisés à emporter leur téléphone portable, mais il est sous leur entière responsabilité.

SANCTIONS

Tout manquement à ces quelques règles sera passible de sanctions pouvant aller de l'avertissement au **rapatriement immédiat** de l'élève mis en cause. Les frais occasionnés seront à la charge des parents ou adultes responsables de l'élève.

Tout voyage linguistique nécessite de la compréhension, du bon vouloir et une volonté d'adaptation de la part de tous les participants : élèves, professeurs et famille d'accueil.

1 1 1	
Je soussigné(e) : Cla	asse: Responsable légal:
atteste avoir pris connaissance de la charte, m'engage à la respecter et autorise les accompagnateurs à prendre toutes les mesures utiles à la sécurité de tous et au bon déroulement du séjour.	
Fait à :	, le
Signature du responsable légal :	Signature de l'élève :
	es auront quelques temps libres, sans surveillance rapprochée. Ils s nous circulons dans les rues). Merci de bien vouloir cocher la case
☐ J'autorise mon fils, ma fille	aux temps libres, sans surveillance.